

Ouverture d'un Accueil de Jour Itinérant

Au sein d'un territoire vaste comme celui du pays d'Arles, d'importantes disparités d'accès aux soins et aux services sont une réalité. Ces disparités sont en outre singulièrement aggravées pour les populations fragiles que sont les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs mais également pour leurs aidants.

Le centre hospitalier d'Arles va désormais à leur rencontre en mettant en place un nouveau service d'Accueil de Jour Itinérant.

Ouvert depuis quelques jours, l'accueil de jour Alzheimer itinérant est un service qui propose un accompagnement sur une journée complète. Il est amené à accueillir au maximum 6 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentées à un stade léger ou modéré. Les bénéficiaires y sont pris en charge grâce à l'élaboration d'un projet thérapeutique personnalisé non médicamenteux. Les deux aides-soignantes y proposent des activités cognitives (ateliers mémoire), manuelles (peinture, tricot etc...), sensorielles (cuisine thérapeutique), de bien-être (relaxation, massage) ou encore des activités favorisant le lien social (groupe de parole, lecture du journal). Les objectifs sont de maintenir au maximum l'autonomie de la personne (capacités motrices et cognitives), de se centrer sur ses capacités préservées et de les valoriser et de prévenir de l'apparition ou de l'aggravation des troubles du comportement.

Comme son nom l'indique, l'accueil de jour itinérant reçoit, tout au long de la semaine, les personnes dans différents lieux : le lundi à Salin-de-Giraud, le mardi aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le mercredi dans le hameau de Mas-Thibert et le vendredi à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Il couvre ainsi plusieurs hameaux ou communes et mise sur la proximité pour répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes sur le territoire arlésien.

Supervisée par la cadre de santé de l'EHPAD Jeanne Calment et par le médecin coordonnateur, l'équipe est composée d'un temps de psychologue, d'infirmière coordinatrice, de secrétaire et de deux aides-soignantes formées spécifiquement à la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



Une soirée arlésienne de chirurgie particulièrement réussie



Une nouvelle soirée arlésienne de chirurgie a été organisée le 13 février à l'initiative du Dr Amine BREK autour la mise en œuvre au CH d'Arles de la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC).



La RAAC désigne une organisation spécifique et novatrice de soins qui vise :

- une réduction du stress opératoire,
- une récupération plus rapide après l'intervention,
- une réduction des complications post-opératoires,
- une sortie précoce de l'hôpital.

Au delà du rôle de l'infirmière coordinatrice RAAC et des médecins anesthésistes qui sont également intervenus, les docteurs Brek, Belal et El Kharroubi ont expliqué tour à tour comment la réhabilitation précoce s'organisait dans la prise en charge des chirurgies colorectale, du genou et urologique. Des intervenants qui ont su convaincre l'auditoire composé de médecins et de professionnels de santé de l'établissement et du territoire des apports et des résultats de cette organisation. Merci à eux pour cette soirée d'information et d'échanges de grande qualité.

Pour tous ceux qui n'ont pu assister à la soirée, La Lettre aura l'occasion de revenir plus en détails dans un prochain numéro sur cette démarche désormais également labellisée GRACE.

La Lettre évolue et inaugure avec ce numéro une nouvelle présentation. Notre objectif : rendre la lecture plus claire et agréable.

Nous espérons que vous apprécierez cette maquette modernisée.

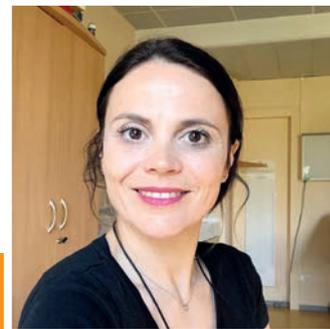
Le service communication

Focus

La pratique de la Résonance Energétique par Stimulation Cutanée ou RESC au sein du pôle Mère-Enfant

A l'occasion de la journée de la parentalité qui se tiendra le 17 mars prochain, La Lettre a souhaité mettre en avant les professionnels de l'enfance.

Entretien avec Mireille Clavel (auxiliaire de puériculture), Emmanuelle Fretay (auxiliaire de puériculture) et Julie Castejon (infirmière puéricultrice), travaillant respectivement au service maternité et au centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP). Toutes les trois sont formées à la pratique de la RESC.



Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la RESC ?

La RESC ou Résonance Energétique par Stimulation Cutanée est une méthode non invasive reposant sur les grands principes de la médecine énergétique chinoise. Proche de l'acupuncture et la digipuncture, c'est un travail de résonance entre « méridiens » du corps par pression des doigts afin de soulager les zones en souffrance.

Cette technique est proposée en complément de la prise en charge médicale pour soulager des symptômes (douleurs articulaires, abdominales, osseuses), améliorer la gestion des effets secondaires ou bien obtenir un apaisement du stress ou de l'anxiété).

En pratique dans votre quotidien de travail, comment la RESC est pratiquée ?

Mireille et Emmanuelle : En maternité, nous travaillons à la fois sur les nouveau-nés et les jeunes mamans. Pour les mères sur le point d'accoucher, elle aide à la dilatation, au déclenchement. Elle peut aider le bébé à descendre pendant le travail ou même en cas de rétention placentaire. En service, elle permet de venir en aide aux mamans anxieuses et/ou fatiguées. Elle permet de stimuler la montée de lait ou encore à soulager les engorgements.

Concernant les bébés, elle permet de calmer les douleurs après la naissance, de détendre les tout-petits. Elle peut également intervenir en cas d'accouchement traumatique, auprès des bébés prématurés...

Elle est également pratiquée dans l'établissement par les sages-femmes sur les femmes enceintes, passé le premier trimestre de grossesse, pour atténuer les petits maux.

Julie : Au CAMSP c'est la même chose. La pratique est utilisée à la fois sur les enfants mais aussi sur leurs parents. Nous recevons un public en difficulté et confronté au handicap ; je travaille donc à la fois sur les émotions et tout ce qui touche au mental mais aussi parfois sur des maux plus concrets tels que, par exemple, une petite fille que j'ai aidée pour des constipations chroniques depuis la naissance et des douleurs aux jambes dues à une spasticité des membres inférieurs...

Coté parents, les séances de RESC permettent d'instaurer un climat de confiance. Cela permet de les détendre, de leur offrir une pause dans la prise en charge de la pathologie de leur enfant et un quotidien chargé et stressant.

Comment se déroule une séance ?

Mireille et Emmanuelle : Que ce soit en chambre ou en salle d'accouchement, les séances doivent se dérouler dans un contexte favorable : c'est-à-dire sans précipitation et dans un environnement calme.

De plus, nous avons la chance d'avoir à notre disposition la salle Zen qui est équipée d'une table de massage où les séances se pratiquent allongé pour une meilleure relaxation.

Julie : Cette méthode peut se pratiquer de plusieurs manières, sans contrainte particulière. Seul impératif, être au calme. Lorsque je suis en présence d'un petit enfant, je peux faire une séance alors qu'il est dans les bras de son parent. On peut aussi pratiquer les gestes de manière ludique, tout en jouant avec lui. En ce qui concerne les adultes, ils n'ont pas besoin de se dévêtir, des vêtements amples ou fins permettent d'accéder aux points de pression.



Un dernier mot pour la fin...

Mireille et Emmanuelle : En maternité, pratiquer la RESC s'inscrit dans la continuité de la philosophie développée dans le service : éviter toute agression dans les actes pratiqués sur les bébés (bain enveloppé, lumière tamisée, musique douce...) et apporter toute l'assistance possible aux adultes dans leurs premiers jours en tant que parents.

Julie : Au CAMSP, pratiquer la RESC fait partie intégrante de la thérapie car elle vient accompagner le traitement. C'est une formidable alternative aux traitements médicamenteux avec de réels résultats. Cette pratique mérite d'être connue et développée quel que soit le service.



Le site Internet de la maternité fait peau neuve

Dans le cadre d'un partenariat avec la société BABIBOP qui accompagne plus de 40 établissements publics et privés en France, la maternité du CH d'Arles bénéficie désormais d'un nouveau site internet moderne et adapté à la demande des parturientes.

Compatible avec les smartphones ou tablettes, ce site offre une présentation générale de la maternité, des conditions d'hôtellerie et de restauration ou encore des préconisations du contenu de la valise à préparer pour le bébé et la maman. De brèves vidéos tournées dans les locaux et intégrant des interviews des équipes sont par ailleurs disponibles afin que les parturientes puissent se projeter vers un séjour dans le service, découvrir l'offre d'échographies de suivi de grossesse ou encore s'intéresser aux nombreux ateliers animés par les sages-femmes du CH d'Arles (sophrologie, piscine ou encore RESC).

Encore mieux, les patientes fréquentant notre maternité peuvent désormais disposer d'un accès à un espace en ligne leur permettant de consulter des dizaines de vidéos pédagogiques permettant de les accompagner pendant leur grossesse ou aux soins de leur bébé. Des affiches et des flyers sont ainsi disponibles au sein du pôle Femme-Mère-Enfant pour faire découvrir cette offre.

Ce nouveau site est consultable via le lien suivant ou par une recherche sur n'importe quel moteur en ligne :

<https://babibop.fr/search/maternity/589-centre-hospitalier-darles/>

Porté par cette expérience de déploiement, la direction de la communication travaille sur un projet de renouvellement complet du site internet institutionnel. S'agissant d'une opération d'envergure, La Lettre ne manquera pas de revenir vers ses lecteurs pour faire état de l'avancement... mais également pour solliciter la contribution de rédacteurs.

PRÉSENTATION **HÔTELLERIE** **RESTAURATION**

Le service de consultation assure le suivi de grossesse ainsi que les échographies et vous accueille au 2ème étage du bâtiment central du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le service de la maternité situé au 1er étage de l'hôpital se compose de 21 chambres simples et 4 chambres doubles, toutes composées d'un cabinet de toilette avec douche et d'un meuble à langer avec baignoire incorporée pour les soins du nouveau-né. Il n'y a pas de réservation, les chambres simples sont attribuées en priorité.

Le bloc obstétrical situé également au 1er étage comprend 3 salles de naissance, 2 salles de pré-travail et 1 salle de césarienne ainsi qu'une salle de réanimation pour les nouveau-nés.

A VOTRE DISPOSITION

✓ Piscine ✓ Préparation à l'accouchement ✓ Hypnose ✓ Sophrologie ✓ Acupuncture
✓ Baignoire de travail ✓ RESC

CENTRE HOSPITALIER D'ARLES
Quartier Fourchor
13657 Arles Cedex
9h à 17h
04 90 49 29 29
➔ Accédez à notre site internet

VOIR LES VIDÉOS FILMÉS DANS CETTE MATERNITÉ



Rencontre avec...

Mme Viviane ARNAUDET, nouvelle présidente du comité territorial d'éthique



Le bureau du comité éthique

Cadre depuis 10 ans du service de gastro-entérologie, de l'hôpital de jour de médecine et de l'ELSA (Equipe de liaison de Soins en Addictologie), impliquée dans le projet de danse « Arles au corps » réunissant soignants et soignés, Mme Viviane ARNAUDET est également diplômée d'un DU éthique depuis 2011. Elle est membre du comité local d'éthique du centre hospitalier d'Arles depuis sa création en 2011, comité devenu territorial en 2015. C'est donc naturellement qu'elle prend aujourd'hui la présidence de ce comité dont elle a toujours été un membre actif suite au départ en retraite du Dr Jean-Luc VURPAS.

Il est rare de rencontrer des infirmiers ou des cadres diplômés d'un DU éthique, comment expliquez-vous votre intérêt pour ce sujet ?

En tant que soignant, il me semble essentiel de donner du sens à ses pratiques, de réfléchir le soin. La vie hospitalière s'accélère avec des durées de séjours de plus en plus courtes, on est happé par le faire et plus trop par la réflexion, il faut prendre le temps de réfléchir si on fait bien pour le patient. Pendant ma formation, j'ai réalisé mon mémoire sur la concertation en équipe, car le questionnement éthique est nécessairement une réflexion d'équipe.

Quels sont les nouveaux projets du comité pour 2020 ?

Le comité territorial a toujours pour objectif d'organiser deux réunions plénières par an. Cette année, nous pensons développer un questionnement autour des thèmes suivants :

- comment garantir la liberté individuelle (alimentaire, vestimentaire, addictions, ...) face aux règles de vie en communauté ou à la notion de dignité,
- la laïcité,
- les tensions de valeurs pouvant exister entre humanisme et qualité et injonctions administratives, quand la traçabilité est priorisée au détriment du face à face, du soin relationnel patient /soignant,
- en quoi les différences intergénérationnelles des valeurs professionnelles peuvent être un frein ou un plus au travail en équipe.

Nous souhaitons également organiser une soirée d'échanges ouverte au public extérieur avec pour invité un professeur universitaire spécialisé.

Si un lecteur de La Lettre est intéressé par les travaux du comité d'éthique, comment peut-il s'impliquer ?

Tout professionnelle de santé de l'établissement peut participer aux réunions plénières organisées au CH d'Arles, aux Hôpitaux des Portes de Camargue ou à l'EHPAD de St-Rémy. Nous cherchons aussi des volontaires pour être membre du bureau. Quel que soit votre grade, la réflexion éthique n'est pas réservée aux soignants ! Le bureau se réunit 3 fois par an, il définit les thèmes des réunions plénières, prépare les propos introductifs de ces réunions, anime les échanges... Vous pouvez me contacter si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre ce bureau : **poste 2628 ou viviane.arnaudet@ch-arles.fr**

Remise des diplômes à l'IFSI/IFAS

Le 14 février s'est tenue la remise des diplômes de l'institut de formation en soins infirmiers et des aides-soignants (IFSI/IFAS).

M. Laurent DONADILLE, directeur du centre hospitalier d'Arles, et Mme Christine DALY, directrice de l'IFSI et de l'IFAS ont ouvert cette cérémonie de remise des diplômes en présence de M. Hervé SCHIAVETTI, Maire d'Arles, Président du Conseil de Surveillance, Mme Monica MICHEL, députée de la 16ème circonscription des Bouches du Rhône et de M. Cyril JUGLARET, Conseiller régional représentant le Président du Conseil régional Sud Paca.



Pour cette promotion 2019, 47 diplômés d'Etat infirmiers et 46 diplômés d'Etat d'aide-soignant ont été officiellement remis. Ceci représente 92% de réussite pour les étudiants en soins infirmiers et 95% de réussite pour les élèves aides-soignants.

Félicitations à tous les diplômés, La Lettre leur souhaite une bonne continuation pour leur futur professionnel. Ce moment a aussi été l'occasion de remercier l'équipe pédagogique qui œuvre au quotidien pour offrir des formations de qualité.



Félicitations en particulier à Mme Esther KNICKERBOCKER-FRERE, infirmière diplômée de l'IFSI du CH d'Arles, qui a été récompensée pour son travail de fin d'études (TFE).

Elle s'est vue décernée le 1^{er} prix du Conseil Inter Régional PACA et Corse de l'Ordre des Infirmiers. Le thème du mémoire était : « Accueillir et accompagner les familles de patients cérébrolésés ». Son travail a mis en évidence que la relation aux familles permet de créer un partenariat soignants/familles au service d'une prise en charge optimale du patient cérébrolésé.

Esther KNICKERBOCKER-FRERE a depuis été recrutée au CH d'Arles en psychiatrie adultes. La Lettre lui souhaite une belle carrière professionnelle au sein de l'établissement et la remercie d'avoir contribué à la promotion de l'IFSI.

Journée d'intégration des nouveaux arrivants

Une fois par an, l'établissement organise une journée de formation et d'information à destination des professionnels récemment recrutés.

Au programme, le 13 février dernier : présentation de l'hôpital, de son histoire et de son fonctionnement, visite de l'établissement, formations sur la gestion de sa carrière par la DRH, présentation des associations et organismes extérieurs (amicale, CGOS, co-voiturage Simones) et rencontre avec les partenaires sociaux.

Cette journée qui est destinée à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants constitue un enjeu important pour fidéliser ces recrutements.



Bienvenue aux docteurs

Jean-Philippe HUGRET

Praticien hospitalier anesthésie depuis le 1^{er} février 2020
il exerce au CH d'Arles depuis le 1^{er} novembre 2018.



Isabelle PERNEL

Praticienne attachée qui a rejoint le service de cardiologie le 5 février 2020.

La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 janvier au 10 février 2020 :

Juanita ANDREO, Dessande BERTRAND, Amar BOUZAOU, Tifany CHOSSONNERIE, Bianca CROBE, Salima FEZARI, Evelyne MEJEAN, Evelyne SOUKHAPHONE et Saida ZAHMAT ALLAL (A.S.H.), Xavier FOULON, Nadia KAFI, Anne-Marie KHIARI, Sonia MARTINEZ, Hélène MAURIN et Leilla ZARKANI (aides-soignants), Delphine BARTHES, Stéphanie MARIET, Béatrice MARTINEZ, Elodie PENINE et Naoual TOUZANI (adjointes administratives), Nathalie CORFMAT (technicien de laboratoire), Julien THOUVENOT (masseur-kiné), Virginie ALARCON, Agnès ANCELIN, Sophie BLANC, Rachel CHABRILLANGEAS, Lila CHERIF, Laurent COUCOURDE, Romain LAZARO et Hélène SILVESTRE (infirmiers), Pauline JULIEN (assistante sociale).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Marie-Françoise BENNDORF (aide-soignant), Jennifer FERRAT (préparatrice en pharmacie), Agnès PERRAUDIN (technicienne de laboratoire), Nassim GOUFAL (manipulateur-radio), Bernard GRANDMOUGIN (masseur-kiné), Raziye NASSIRI et Marie-France PESCHEUX DEL VALLE (infirmières), Soumia CHELLAH (assistante sociale), Chloé GONZALVEZ (psychologue).